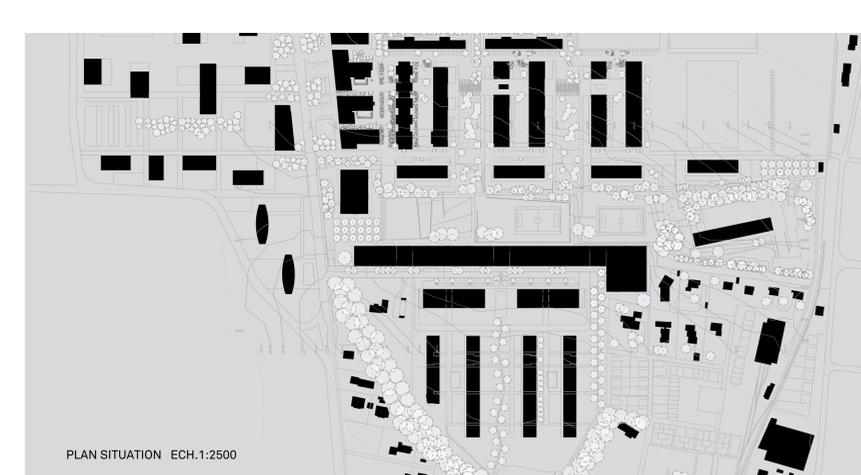


PLAN REZ DE CHAUSSEE ECH. 1:200



ELEVATION SUD-EST ECH.1:200



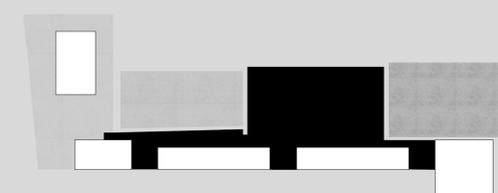
PLAN SITUATION ECH.1:2500

IMPLANTATION / VOLUMETRIE / ACCES

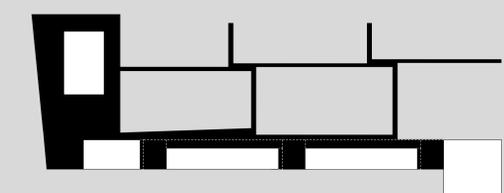
Le projet du concours est une infrastructure publique à l'échelle du futur parc du Reposoir, composé de deux volumes. Le volume principal est une longue barre de deux niveaux posée sur un socle qui suit la topographie du site. Ce volume est engravé au nord-ouest côté parc pour offrir un espace protégé en lien avec celui-ci sous la forme d'un porte-à-faux sur toute sa longueur. Les «couloirs vertes» du plan de quartier sont intégrées et agrandies par la présence de trois percées généreuses au rez-de-chaussée. L'ensemble de ces espaces couverts, porte-à-faux ou passages garantissent une fluidité des circulations entre le futur parc et les quartiers résidentiels.

Le socle est à l'image d'un quai de gare, un lieu de passage, d'attente et d'entrée dans les différents «wagons» qui composent le programme. Il constitue une ligne de référence, un horizon qui met en évidence les différents plateaux qui composent le parc. Ces espaces extérieurs servent de préau, espaces de jeux et distribution du complexe scolaire.

Les accès sont multiples pour permettre de drainer le quartier selon tous les horizons, à la fois depuis Le Mail, que depuis le parc ou les trois ouvertures le long du chemin de Precossey. Le projet joue le rôle d'intégration et de pivot de l'ensemble du site du Reposoir. Le gabarit bas des volumes permet une relation proche et intense avec parc, il fait partie du parc en intégrant sa composition.

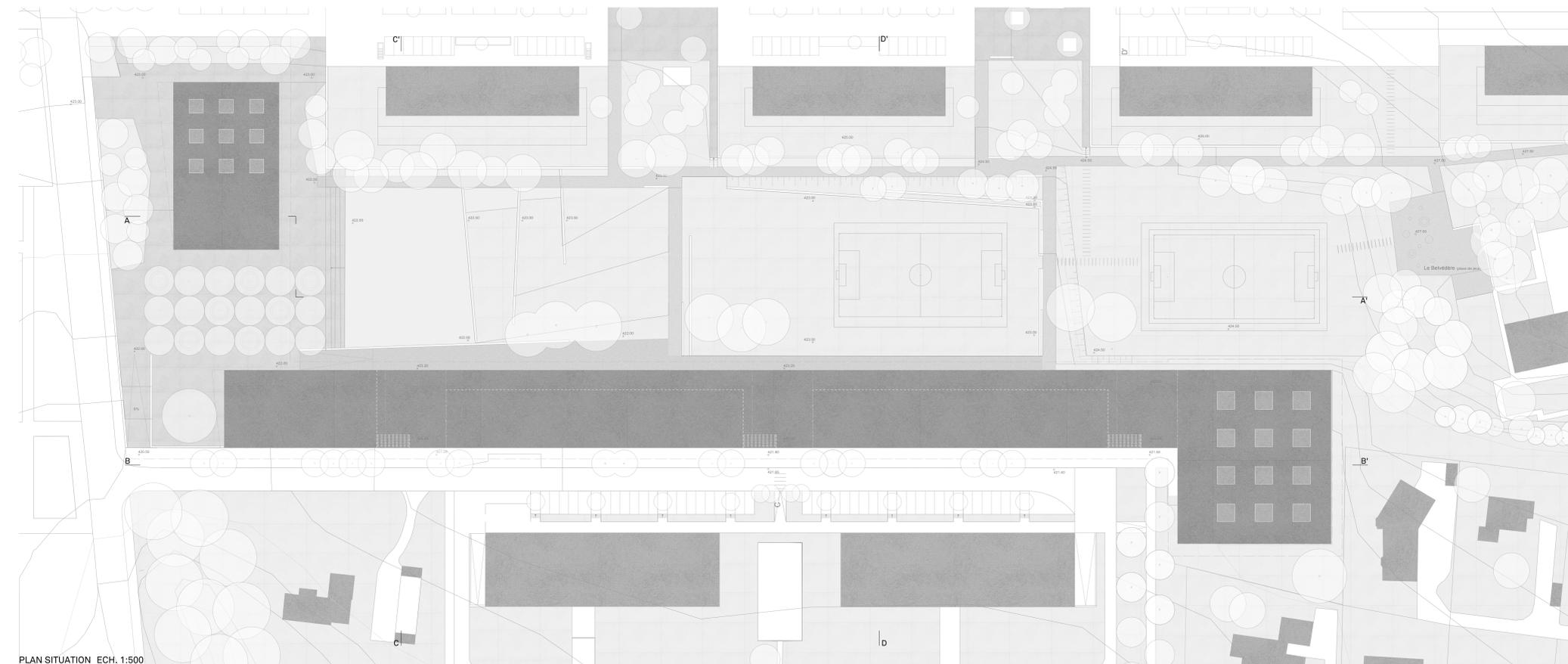


NIVEAUX

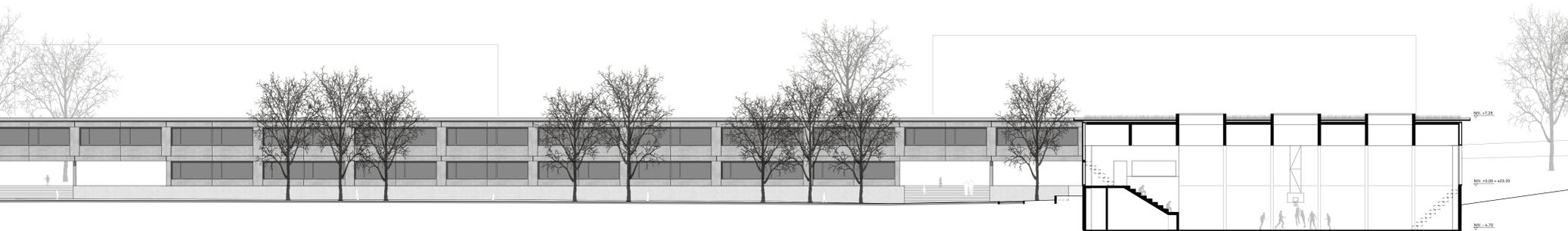
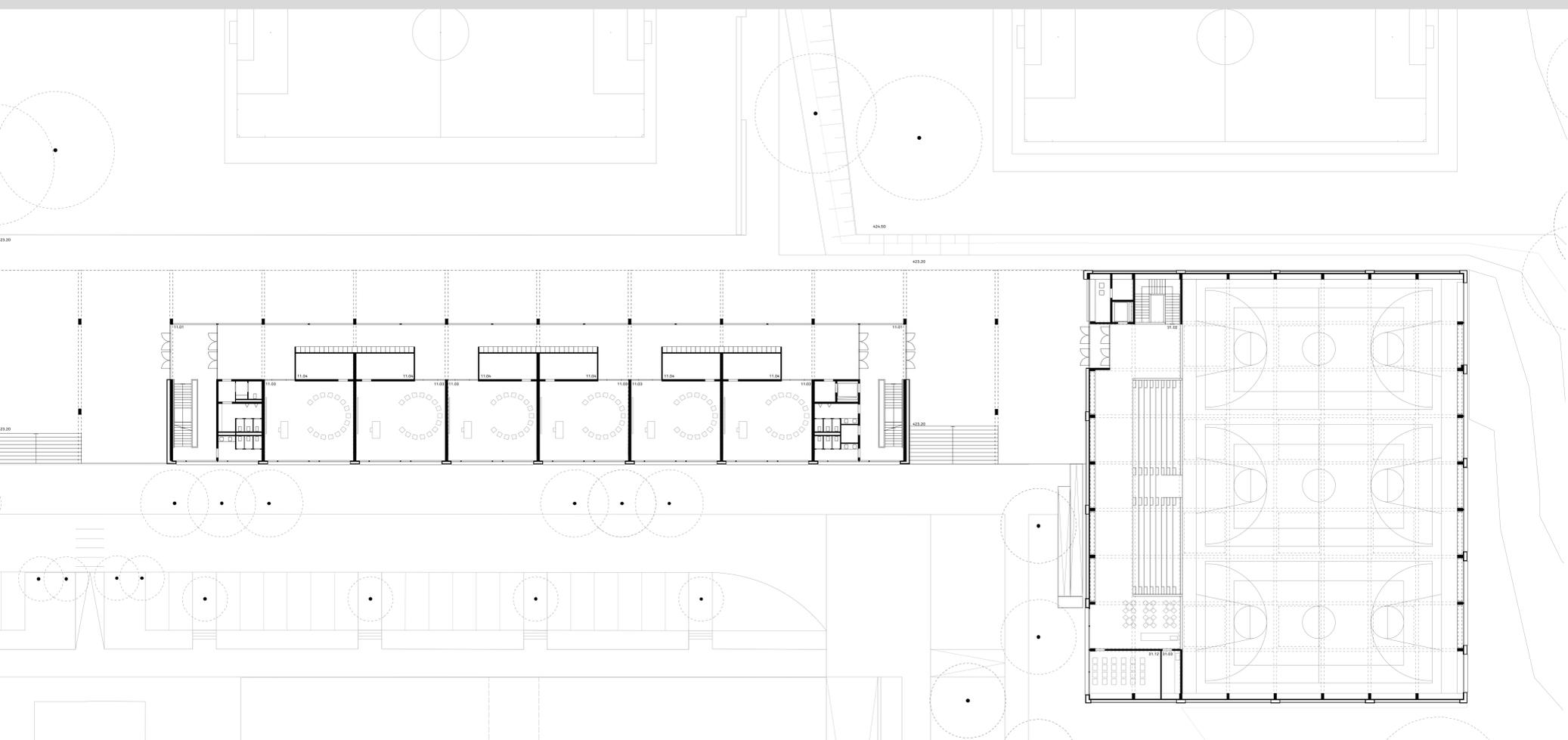


CIRCULATIONS EXTERIEURES





PLAN SITUATION ECH. 1:500



ORGANISATION / COMPOSITION

Le socle/quai permet l'accès aux différents « wagons » qui composent le programme du concours. Le rez-de-chaussée est occupé par le réfectoire/salle polyvalente, administration, l'UAPE, l'école enfantine et la salle triple de sport. Ces entités sont organisées de manière distincte.

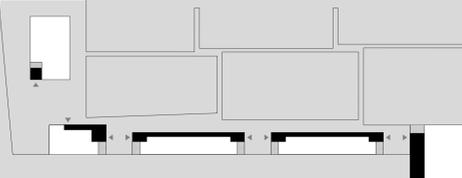
L'indépendance de chaque partie de programme est assurée et clairement définie. Le quai est aussi rythmé par les passages-préaux entre « wagons » et les modules de services-escaliers. L'ensemble est unifié à l'étage par l'école primaire qui se développe de manière continue d'un bout à l'autre du bâtiment.

Cette répartition entre rez pour l'école enfantine et étage pour l'école primaire engendre une symbolique naturelle de passage des petits vers les grands.

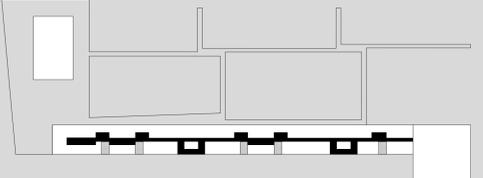
Le restaurant/salle polyvalente se retrouve en tête en liaison avec le mail et la piscine sur la place publique le long de la route de Signy. L'accueil de l'administration l'UAPE et l'école enfantine sont sous le porte-à-faux en lien avec le parc. La salle triple de sport ferme le système côté parc.

L'étage est organisé avec les salles de classe entrecoupées des salles de dégagements côté parc et les salles spéciales côté rue. La bibliothèque occupe la tête côté Mail avec les espaces dévolus aux enseignants.

La piscine est le deuxième volume du projet. Indépendant, il compose la deuxième face du Mail en relation avec le restaurant/salle polyvalente. Le rez est composé uniquement de l'entrée et des bassins, tout les autres éléments de services sont au sous-sol pour en diminuer l'impact. Idem pour la salle de sport, dont les parties de services et de vestiaires sont dans la partie enterrée du projet.

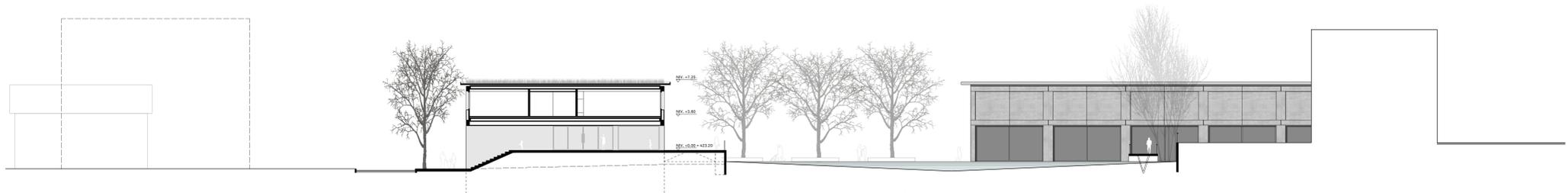


CIRCULATION REZ

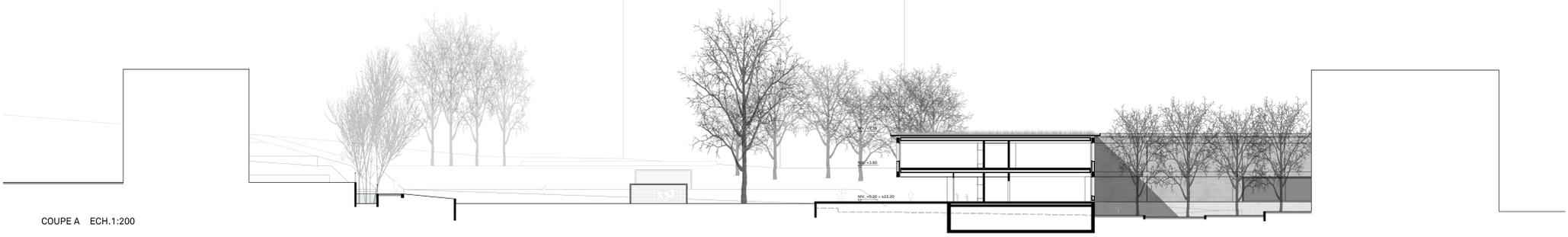


CIRCULATIONS ETAGE

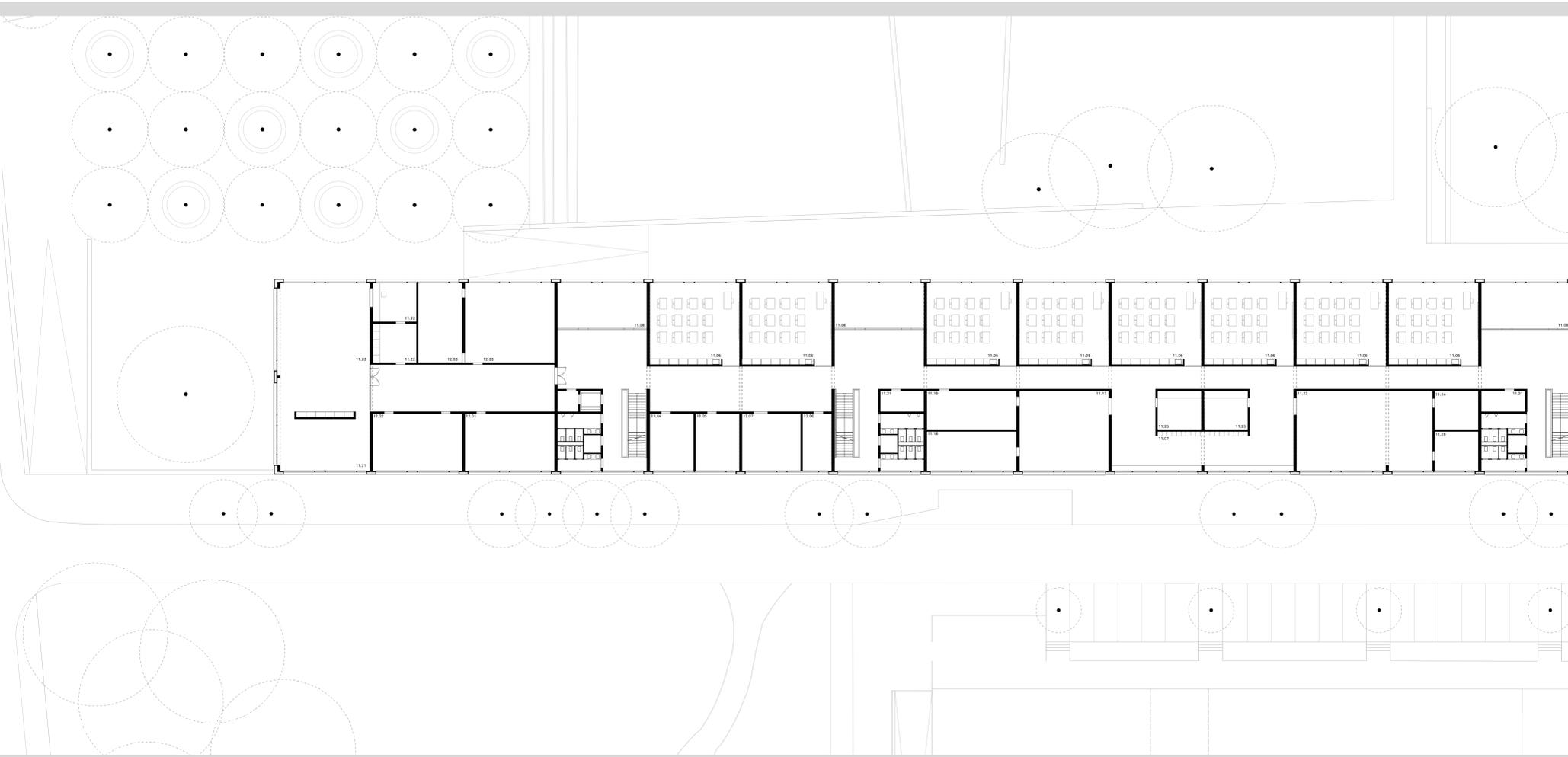




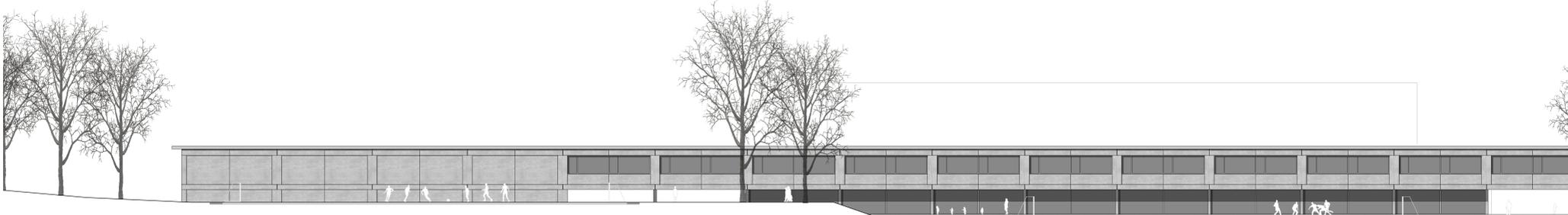
COUPE B-B ECH. 1:200



COUPE A ECH. 1:200



PLAN ETAGE ECH. 1:200



ELEVATION NORD-OUEST ECH. 1:200

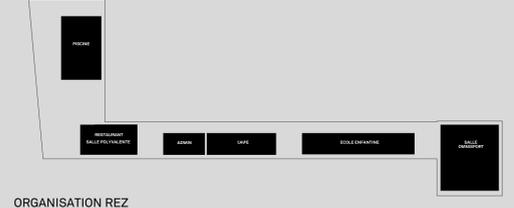


MATERIALIZATION / STRUCTURE / DEVELOPPEMENT DURABLE
 Un complexe scolaire, comme infrastructure publique majeure, demande une matérialisation et un mode constructif différents des bâtiments résidentiels. Il se doit d'être exemplaire dans l'usage des énergies et des matériaux mis en œuvre. Le projet met en avant un mode constructif modulaire en bois. Ces éléments modulaires de grande dimension sont préfabriqués en atelier et montés à sec sur le site.

Le projet est conçu pour exploiter le potentiel structure du bois avec des portées optimales pour les planchers 10 mètres, portée correspondant aux dimensions d'une salle de classe. Le plancher est repris par un voile en bois à l'étage lié à une poutre en lamellé-collé qui assure la stabilité du porte-à-faux. Le béton armé est utilisé pour la réalisation du socle et des sous-sols. On utilisera de préférence des bétons recyclés.

La façade et les parois intérieures sont également des éléments modulaires en bois. Ce choix constructif a également un but didactique, car il laisse transparaître clairement le mode d'assemblage des différents éléments. Il exprime également une simplicité et une chaleur qui donne une atmosphère calme en adéquation avec un programme scolaire.

La rapidité de mise en œuvre est également un indicateur positif pour la protection de l'environnement. La structure bois préfabriquée offre la possibilité d'une durée de chantier réduite avec un mode de pose avec des nuisances sonores faibles pour le quartier résidentiel du Reposoir. Le bois est une ressource naturelle locale en suffisance et l'industrie du bois indigène est capable de proposer des produits de haute qualité, parfaitement adaptés au projet, en limitant les transports de longue distance.

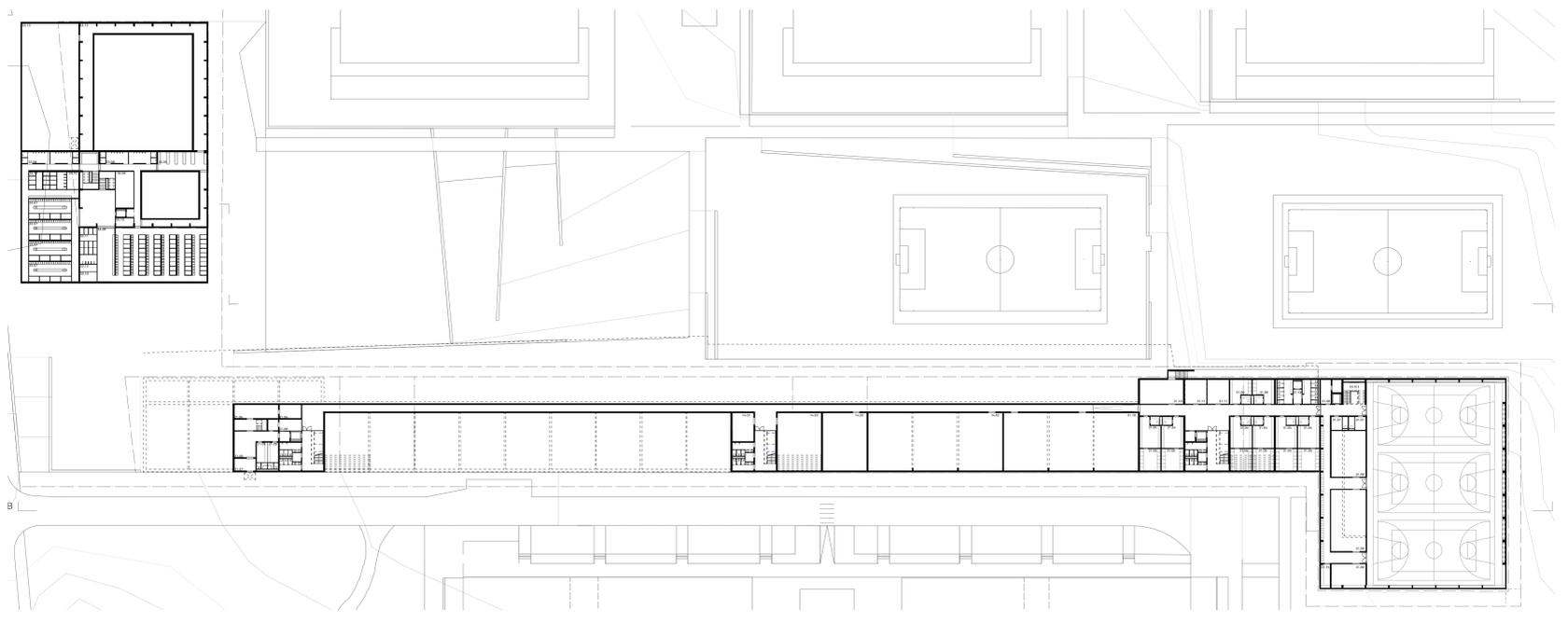


ORGANISATION REZ

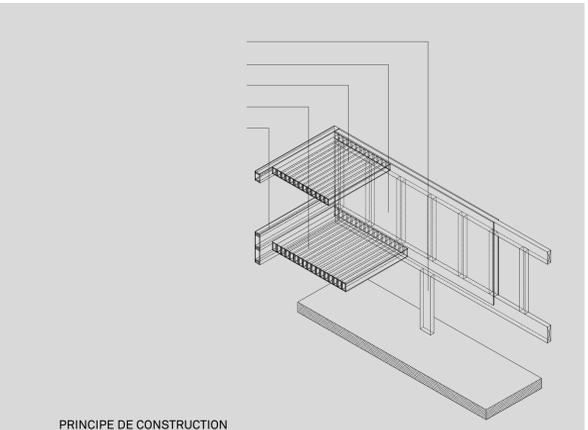
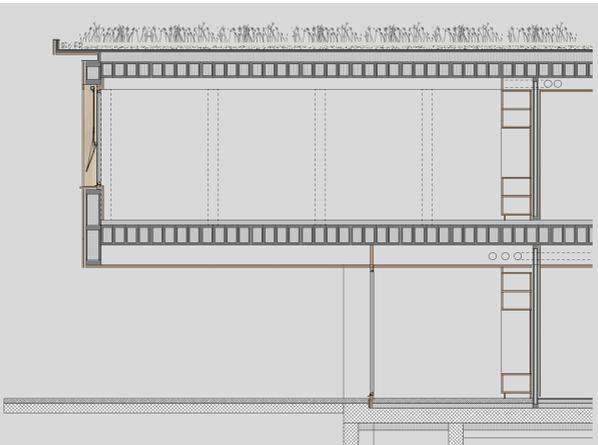
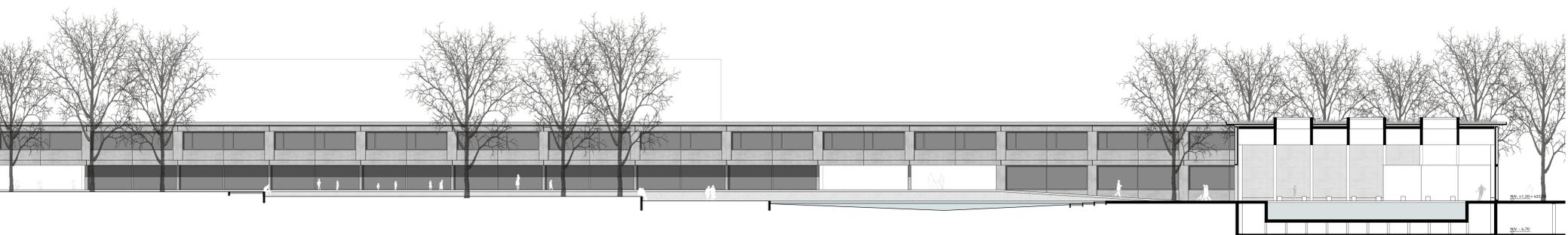
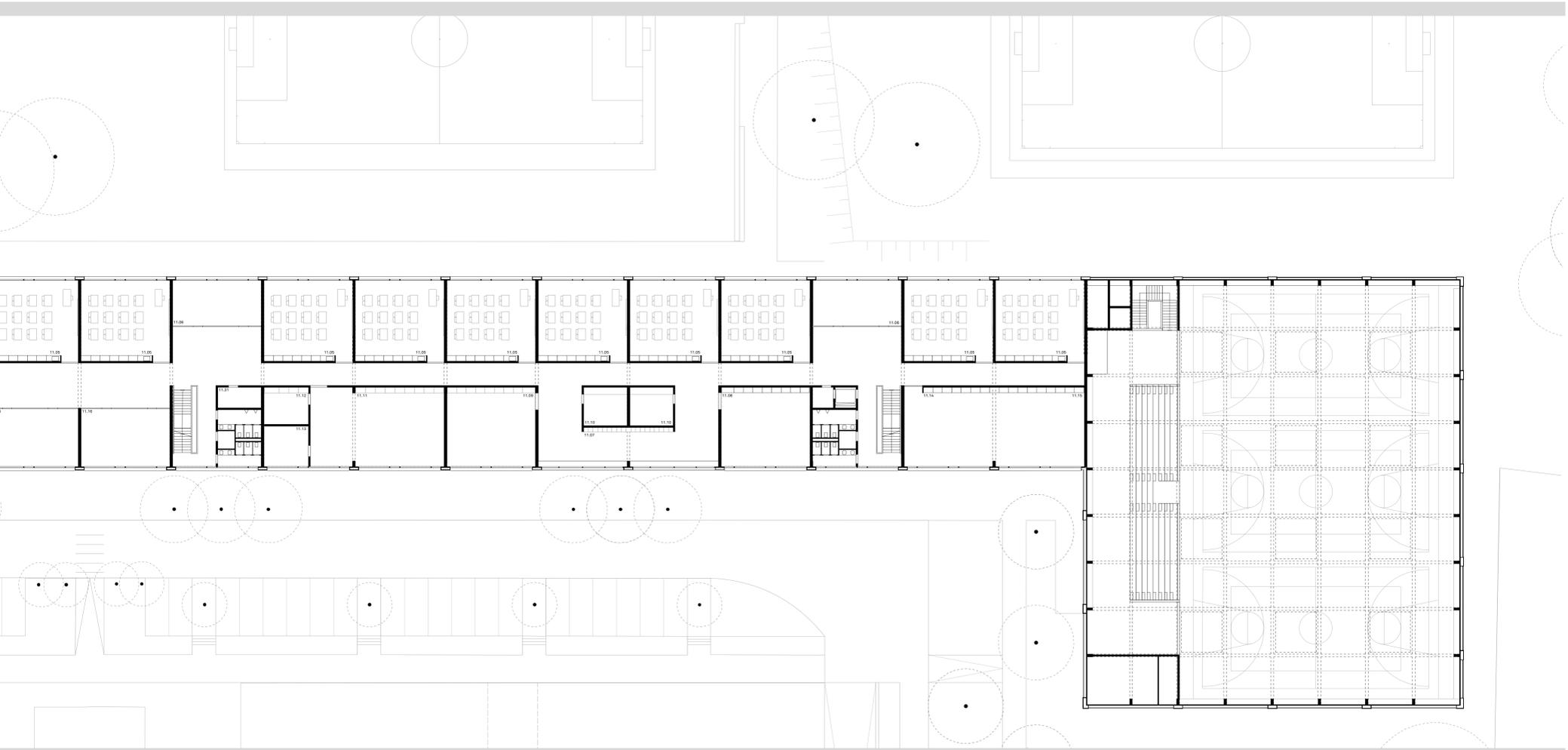


ORGANISATION ETAGE





PLAN SOUS-SOL ECH. 1:500



PRINCIPE DE CONSTRUCTION

